



Communiqué de presse

Paris, le 11 février 2019

## Un an de la PSQ : les élus locaux du FFSU plaident pour davantage de co-production

**Un an après le lancement de la Police de Sécurité du quotidien, les élus locaux du Forum Français pour la sécurité urbaine (FFSU) réclament davantage d'information et de concertation : un véritable échange sur la redéfinition de la doctrine d'emploi de la police, un partenariat local renforcé pour plus d'implication des élus locaux et des citoyens. Le FFSU et ses collectivités membres ont depuis longtemps travaillé sur le sujet et émis des propositions concrètes. La thématique de la « police comme acteur de prévention » constitue l'un des chapitres du livre blanc de ses Assises de la sécurité des territoires qui sera remis au gouvernement et aux parlementaires en juin 2019.**

L'Etat trouvera toujours des interlocuteurs au sein du FFSU pour participer à une réflexion sur les liens entre forces de sécurité de l'Etat, collectivités locales et population. Les élus locaux du FFSU ont pris de nombreuses positions à ce sujet, ont expérimenté des actions pilotes et contribué à la consultation de préfiguration de la PSQ, avant de mettre en place un comité de suivi au sein du réseau.

### **Plus de concertation nécessaire pour une redéfinition de la doctrine d'emploi de la police**

Le Gouvernement met en avant dans son bilan des augmentations d'effectif et un renforcement des moyens techniques attribués à la police. Ces changements semblent toucher inégalement les territoires et les informations données aux élus locaux sont parcellaires. Si on leur annonce des effectifs supplémentaires, on ne les informe pas sur la manière dont ils seront déployés, s'il s'agit réellement d'un renforcement d'effectif ou s'ils compensent des effectifs sur le départ. Les élus locaux souhaiteraient disposer d'une cartographie réelle des effectifs de police sur leurs territoires.

Les élus souhaitent que la PSQ enclenche véritablement une dynamique de redéfinition de la doctrine globale de la police, visant à améliorer les relations avec la population et à adapter les priorités nationales aux particularismes locaux. L'articulation avec les dispositifs existants tels que la ZSP doit être réfléchi et explicité.

Le FFSU préconise que la population et les élus locaux soient systématiquement associés à la mise en œuvre de la PSQ et aux diagnostics des problématiques de sécurité locales. Cela ne devrait pas se résumer à des réunions d'information comme observé dans de nombreux territoires. Il est essentiel que les élus locaux participent à la coproduction et à la mise en œuvre de la PSQ car ils sont directement aux prises avec les besoins des territoires et des citoyens.

### **Des pratiques locales à valoriser et à généraliser**

Au sein des collectivités locales, de nombreuses pratiques à valoriser et à généraliser existent. Par exemple, à Ivry-Sur-Seine (94) un groupe partenarial opérationnel (ville, police, population) a été créé par la police et expérimenté dans un quartier où les différentes parties prenantes ont travaillé ensemble à analyser et à proposer des solutions à des problématiques locales concrètes. A Lorient

(56), les locaux de la police ont été rénovés pour permettre un meilleur accueil de la population. Ces initiatives sont à saluer et pourraient être généralisées.

Le FFSU constate que des collectivités locales et des représentants des forces de sécurité ont depuis plusieurs années déjà développé de telles initiatives. La plupart des actions présentées par les collectivités participant au comité de suivi pré-existaient à la PSQ. La réforme semble pour l'instant n'avoir permis qu'à la marge leur développement et renforcement.

Par ailleurs, ces initiatives sont encore trop souvent liées à des personnes et mériteraient de servir de modèle voir d'être contractualisées au niveau national. L'implication des fonctionnaires de police en faveur de dispositifs améliorant les relations police-population et le partenariat doit quant à elle être valorisée.

### **Pour une évaluation partagée de la PSQ**

Le FFSU appelle à un partenariat pour la mise en œuvre du suivi et de l'évaluation de la PSQ. Ils suggèrent que des indicateurs soient déterminés dès maintenant avec l'ensemble des parties concernées. Les élus locaux membres du FFSU souhaitent que les associations d'élus soient impliquées dès la mise en place du « Lab'PSQ »

### **Groupe de travail et positions du FFSU : un engagement de long terme sur le sujet**

Les réflexions du FFSU sur la PSQ s'appuient sur des travaux menés de longue date, aux niveaux français et européen, sur les polices nationales et municipales et les relations police-population.

La thématique de la « police comme acteur de prévention » sera l'un des chapitres du livre blanc des Assises de la sécurité des territoires du FFSU remis au gouvernement et aux parlementaires en juin 2019. Les Assises de la sécurité des territoires sont conçues comme une démarche de réflexion servant à élaborer des recommandations concrètes pour une révision de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. Le 21 Mars acteur de la sécurité et de la prévention de la délinquance se retrouveront pour la clôture.

////////////////////////////////////

### **A propos du Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU)**

Créé en 1992 à l'initiative de Gilbert Bonnemaïson, Député-maire d'Epinaÿ-sur-Seine, le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) est une association regroupant une centaine de collectivités territoriales, représentatives des diversités géographiques, urbaines et politiques en France. Le Forum a pour objectif de renforcer les politiques locales de sécurité urbaine respectant un équilibre entre prévention, sanction et cohésion sociale, et de promouvoir le rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration des politiques au niveau national et européen.

Le FFSU s'inscrit au sein du Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus) qui regroupe 250 collectivités locales européennes.

Plus d'informations : [www.ffsu.org](http://www.ffsu.org)

////////////////////////////////////

### **Contact / Demande d'interview**

Eloïse Schollaert, Responsable Communication

[schollaert@ffsu.org](mailto:schollaert@ffsu.org)

01 40 64 49 12